

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires

I.1 Numéro du document FR-BIO-15.250-0013391.2026.002				I.2 Type d'Opérateur ☒ Opérateur ☐ Groupe d'opérateurs	
I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom BARATI'PAIN Adresse 91 rue Guillaume Apollinaire 05200 Baratier Pays France Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité BUREAU ALPES CONTROLES (FR-BIO-15) Adresse Impasse des Prairies Annecy-le-Vieux 3 bis, 74940, Annecy Pays France Code ISO FR		
I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation • Distribution / Mise sur le marché					
I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques					
Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
I.7 Date, lieu Date 27 juillet 2026 09:49:58 +02 (CET) Lieu Annecy (FR)			I.8 Validité Certificat valable du 27/07/2026 au 30/06/2027		

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Pains : Campagne, Noix, Graines, Integral, Petit Epeautre, Riz, Riz aux graines, Blanc, Tourte de Seigle, Riz choco noisette, Meteil, Pain de mie, Riz chataigne, Khorazan, Riz choco orange, Riz olive, Riz chocolat gingembre, Seigle, Rando	Biologique
	Focaccia	Biologique
	Fougasse aux olives et herbes de Provence	Biologique
	Pizza vege et pizza chorizo	Biologique
	Pougnous: Olives et Herbes de Provence, Chocolat, Noisette raisin	Biologique
	Brioche, Brioche cannelle, Croissants, Galette des rois	Biologique
	Pompe a l'huile	Biologique
	Aperi'Graines	Biologique
	Croquants : Amande, Noisette	Biologique
	Canestrelli : Anis, Bergamote	Biologique
	Rocher Coco, Rocher Coco au Chocolat	Biologique
	Cookies, Muffins, Biscuits ANZAC, Navettes, Pain epice, Amaretti, Panettone	Biologique
	Gressins	Biologique
	Buches choco et buche chataigne	Biologique
	Amandines aux poires	Biologique
	Flan patissier	Biologique
Brownie aux noix	Biologique	
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant		
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
Nom de l'organisme d'accréditation	COFRAC	
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0539.pdf	
II.9 Autres informations		